











Sommair

1Cadre général

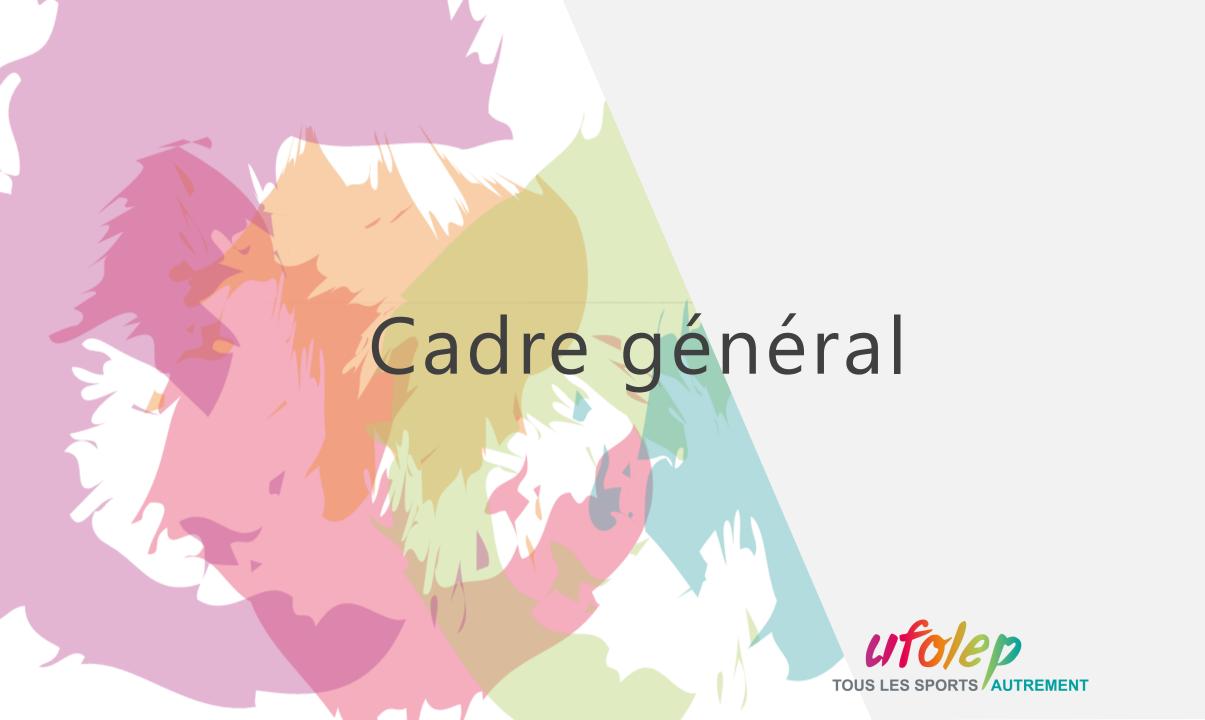
4 Bilan actions financées 2023

2Actions éligibles 5 Calendrier 2024

3 Informations pratiques

6 Contacts





Contexte

2019

Création de l'agence nationale du sport (ANS) et mise en place des projets sportifs fédéraux (PSF)

2020

Création de la commission nationale ANS de l'UFOLEP pour organiser la gestion des crédits des PSF

2021

906 actions soutenues par l'ANS Attribution de 2,5 M€ dont plus de 469 000€ de plan de relance

2022

Plus de 900 actions soutenues par l'ANS vie une enveloppe de 2,3 M€

• • •







Objectifs

Augmentation de la part réservée aux clubs par rapport à 2021

Rappel de l'objectif d'au moins
50% des crédits vers les clubs pour 2024

Augmentation des actions par les clubs vers les Quartiers Politiques de la Ville (QPV) / Zones de Revitalisation Rurales (ZRR)

Priorisation des actions sur le dispositif ministériel « Savoir rouler à vélo » (SRAV)

Sanctuarisation des crédits envers les territoires d'Outre-mer

Procédure de dépôt des bilans dématérialisée via Le Compte Association





Conditions d'éligibilité

Le dépôt des dossiers sur « Le compte asso » Bilan des actions à envoyer avant toute nouvelle demande

Avoir un minimum de 10 adhérent.e.s UFOLEP au sein de l'association lors du dépôt

Fédérer à l'UFOLEP tout le public touché lors de la demande de subvention Être affilié à l'UFOLEP tout au long de la mise en œuvre de l'action

Le montant maximal de la subvention est fixé selon le barème suivant :

-10 à 20 adhésions* = 1 500€ maximum

-21 à 40 adhésions* = 3 000€ maximum

-41 à 60 adhésions* = 5 000€ maximum

-61 et plus = pas de plafond

* à l'Ufolep par association





2024

Crédits territoriaux



Montant de l'enveloppe territoriale à destination des clubs

Non connue à ce jour



Critère de répartition et/ou d'éligibilité spécifique

- Pertinence du projet au regard du projet sportif fédéral de l'UFOLEP nationale pour les projets des comités et du projet régional ou départemental pour les projets des clubs
- Cohérence budgétaire des actions via éventuellement des partenariats ou levée de fonds lorsqu'ils sont possibles
- Nombre de bénéficiaires touchés par l'action
- Durée d'intégration des actions dans le projet de territoire
- Respect des valeurs de l'UFOLEP
- Nombre d'adhérent.e.s de l'UFOLEP dans la structure / Nombre d'adhérent.e.s dans l'association
- Nombre d'années d'affiliation auprès de l'UFOLEP
- Action en milieu rural
- Action liée au projet éducatif







Priorités fédérales



Développement de la pratique

- Education par le sport
- Vie sportive
- Multisports adultes
- Plan vélo
- Activités de la forme
- Pratiques de loisirs



Promotion du sport santé

- A mon rythme
- Ufo sport sante société (Ufo3s)
- Autres projets santé



Développement de l'éthique et de la Citoyenneté

- Evènementiel sportif
- Formation non pro
- Projet/séjour socio sportif



Développement de la pratiqué







Education par le sport

UfoBaby
Ecole Multisports
Ecole Multisports De Pleine Nature

L'UFOLEP offre aux enfants un éveil à la pratique sportive dans un cadre associatif appelé « Ufo baby », « Ecoles multisports» pour découvrir des activités physiques. La démarche éducative et **ludique** permet d'appréhender par le jeu et le plaisir, la multi-activité à travers des ateliers de motricité, de coordination et de jeux d'adresse.













Vie Sportive

Plusieurs thèmes possibles comme :

→Accueil et développement de nouvelles pratiques / sports innovants

→Conquête et fidélisation des pratiquants

→Sécurisation des pratiques







Multisports Adultes

Plusieurs thèmes possibles comme :

→Développement du multisport pour les adultes

→Création de sections multisports

→ Evénementiel multisports











Plan vélo

Kid Bike Savoir Rouler Á Vélo Ensemble Á Vélo

Ces dispositifs sont la réponse de l'UFOLEP et de l'Etat aux nombreux **enjeux sociétaux autour de la pratique du vélo**:

mobilité (aller à l'école, au club de sport,
...), accès à une pratique sportive, lutte contre la sédentarité, éducation à la sécurité routière, respect de l'environnement















Activités de la Forme

Les activités de la forme sont un enjeu fédératif majeur pour la fédération, à travers la fidélisation des pratiquant.e.s, l'événementiel et les Weekend de la Forme.







Pratiques de loisirs

Pratiques à objet non compétitif à destination de tous les publics...











A Mon Rythme (AMR)

Au travers d'activités physiques et sportives, de relaxation notamment, et d'espaces de sensibilisation à la citoyenneté, à l'autonomie à travers la nutrition et l'hydratation, le dispositif A Mon Rythme propose à tous les publics un accompagnement global, de la sensibilisation à la prise en charge individualisée. L'UFOLEP s'engage ainsi à accompagner et soutenir les initiatives visant à prévenir les dangers et les risques liés à la sédentarité (prévention primaire) et l'accompagnement et le suivi des personnes ayant une affection de longue durée (prévention secondaire) ou une pathologie et relevant de la prescription médicale d'activité physique.





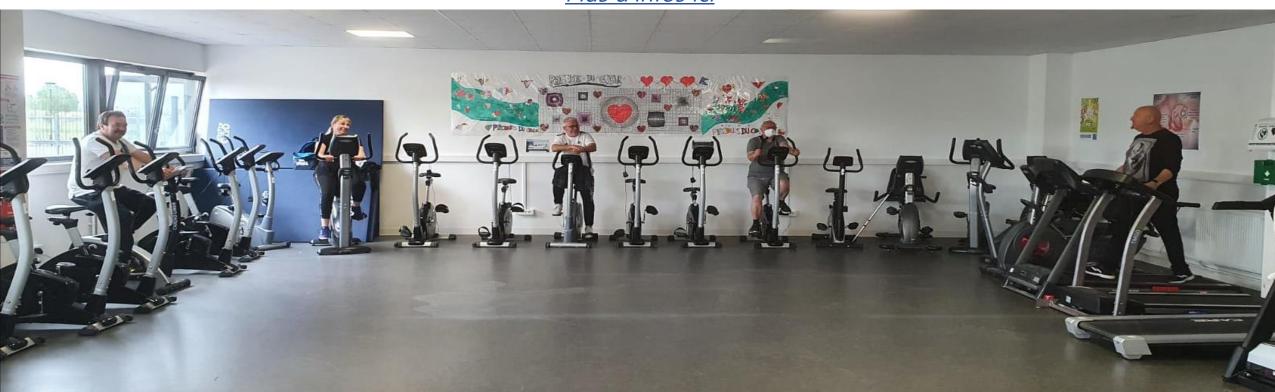


Espace UFOLEP UFO3S



L'UFOLEP a toujours défendu l'idée d'un sport et de l'activité physique comme facteur de santé, de bien-être et d'épanouissement personnel. Devenue priorité nationale, la thématique du « **Bien Être Actif** » conduit l'UFOLEP à exprimer sa volonté de **faciliter l'accès de tous les publics à une pratique adaptée** en déployant un dispositif de Maisons UFOLEP Sport Santé Société©, à destination des publics et des territoires les plus éloignés.

Plus d'infos ici











Développement de l'éthique et de la citoyenneté





Evénementiel sportif

Chaque année, l'UFOLEP organise plusieurs milliers de manifestations sportives

(Compétitions sportives, tournois, fête du club ou des associations, ...) sur

tout le territoire qui permettent de faire connaitre ses activités, ses clubs, etc...













Formation non



Secourisme, formation fédérale à destination des s'adresse aux dirigeant.e.s, encadrant.e.s et officiels, à travers des sessions Nos sensibilisations et formations plus d'infession premiers secours

Nos sensibilisations et **formations** dux **gestes de premiers secours** doivent nous préparer à réagir face à des situations de la vie quotidienne, malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Elles illustrent et confortent la dimension citoyenne inscrite dans les projets et les engagements de l'UFOLEP et de la Ligue de l'enseignement. *Plus d'infos ici*



Projet Socio-Sportif

Pour des projets autours des **publics issus des territoires prioritaires** mais également des séjours socio-sportifs *Plus d'infos ici*



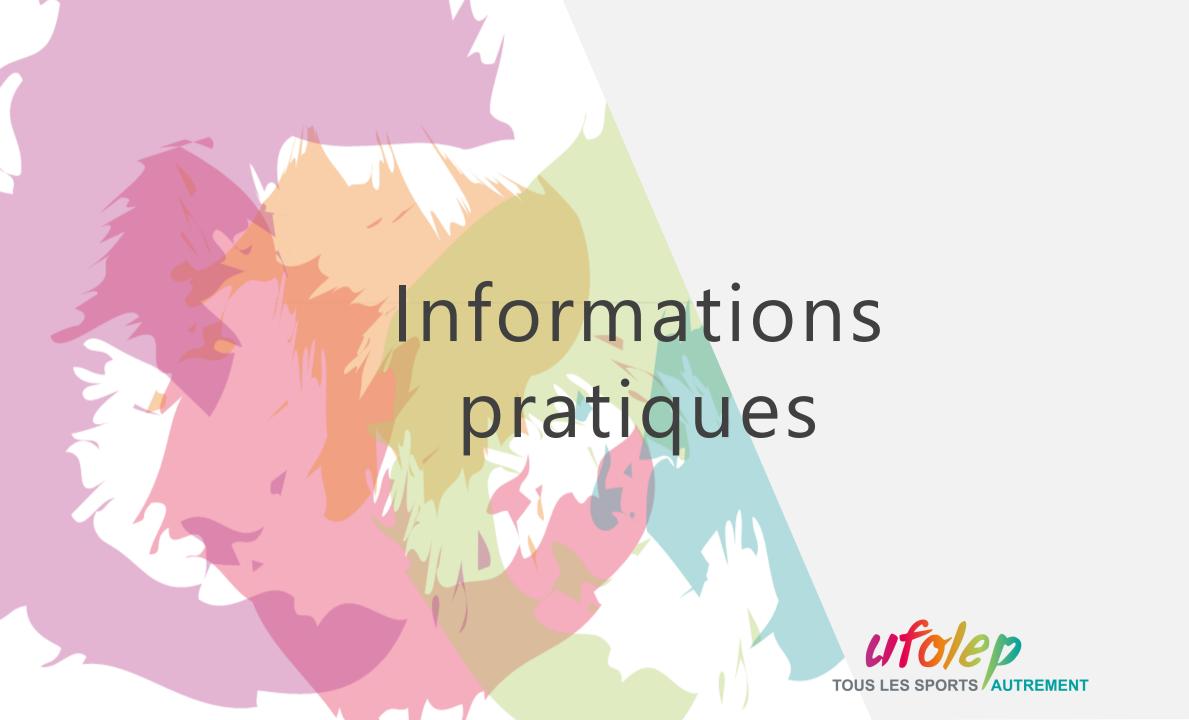
Actions non éligibles

→ Frais de fonctionnement

→Actions se déroulant sur le temps scolaire (USEP)

→Acquisition de matériel en dehors de tout projet et d'un montant supérieur à







Ressources

Créer son compte

Création du compte et ajout de votre/vos association-s dans le compte



→Guides utilisateurs du compte asso







LE COMPTE ASSO

MANUEL UTILISATEUR

Ce guide est destiné aux structures désireuses d'effectuer une demande de subvention au titre des crédits déconcentrés (instruits au plan territorial ou dans le cadre des projets sportifs fédéraux) de l'Azence nationale du Sport.

Il reprend, pour chaque page, les éléments à compléter par l'association.

Il permet, en cas de blocage(s), de trouver la solution adéquate.

Il comporte de nombreux points d'attention ainsi que des conseils pour que l'association puisse mener à bien sa démarche.

Déposer sa demande

· Saisie et dépôt d'une demande de subvention



Aide pour comprendre les pièces à joindre

Si vous avez la moindre question contactez-moi!

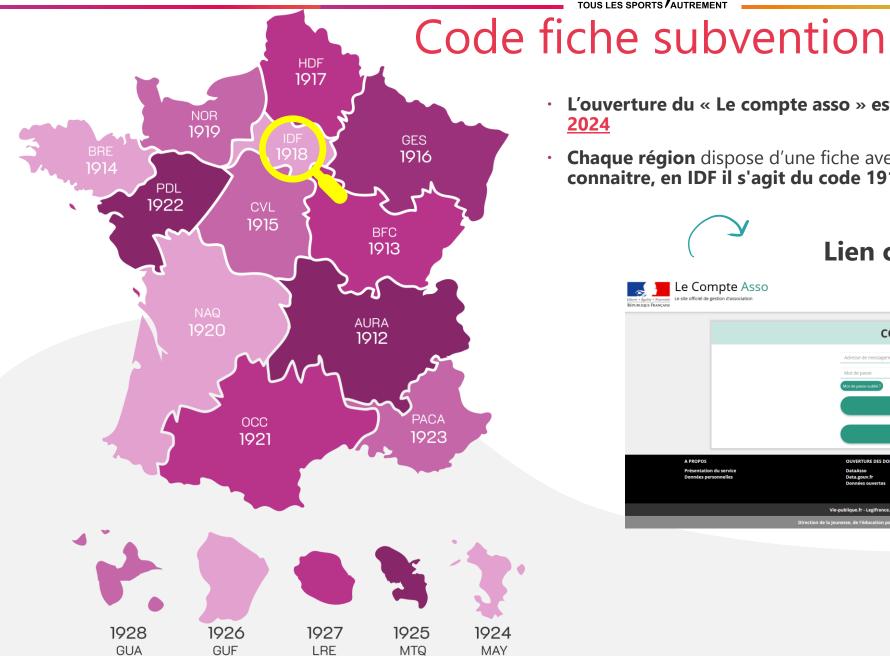
Projet Sportif Fédéral











- · L'ouverture du « Le compte asso » est prévu du 19 février 2024 au 2 avril 2024
- Chaque région dispose d'une fiche avec un numéro spécifique qu'il faut connaitre, en IDF il s'agit du code 1918









Scénarii pour le compte-rendu (CRF)

ACTION TERMINÉE

1/ Complétude du compte-rendu comme indiqué dans <u>le guide</u>

2/ Intégrer les pièces justificatives comme indiqué dans le guide

3/ Attestations et transmission de l'évaluation de l'ensemble du dossier*

ACTION NON REALISÉE

1/ Saisir dans le CRF que le projet n'a pas été réalisé

2/ Pas de pièce justificative à transmettre

3/ Attestations et transmission de l'évaluation de l'ensemble du dossier*

^{*}La transmission de l'évaluation du dossier subventionné en N-1 se fait de manière concomitante au dépôt de la demande de subvention de l'année N.





Ressources

Guides utilisateurs du compte asso

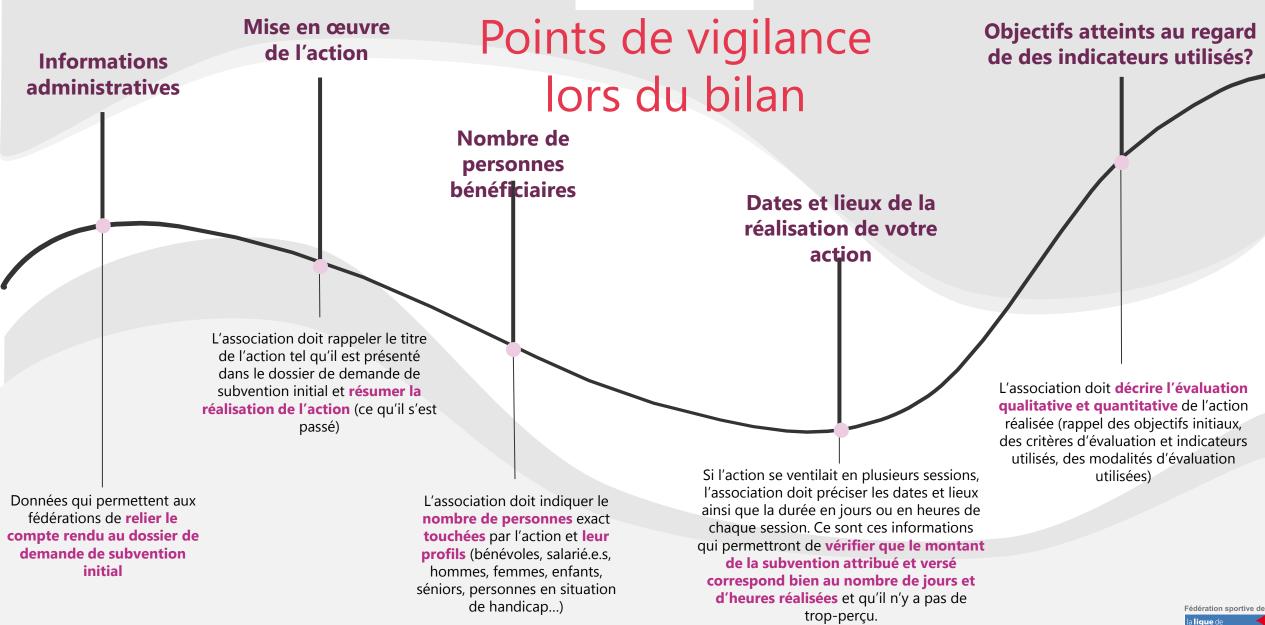




Si vous avez la moindre question contactez-moi!







Subvention Agence Nationale du Sport / PSF

La subvention Agence Nationale du Sport/PSF (prévisionnelle comme réalisée) doit apparaître dans la rubrique « 74 subventions d'exploitation » sous l'intitulé « Etat » (et non Région ou Département).



evision / Réalisation

Charges et des produits que l'asso a indiqué dans le budget prévisionnel de l'action du dossier de demande de subvention initial, L'association indique dans les colonnes « réalisations » des charges et des produits , ce qu'elle a réellement obtenu et dépensé.

Exercice

L'Association doit indiquer l'exercice concerné (à quoi correspond l'exercice au cours duquel la subvention Agence Nationale du Sport / PSF a été

ontribution volontar

Seules les associations disposants d'une information quantifiable et valorisable, ainsi que des méthodes d'enregistrement fiables, peuvent inscrire les contributions volontaires dans leurs budgets et comptes de résultats,

Points finances lors du bilan

Sous totaux, totaux et pourcentages

Si l'association remplit toutes les colonnes demandées (prévision / réalisation), le calcul des totaux, sous totaux et des pourcentages (réalisation / prévision et subvention / total des produits) se fait automatiquement dans le formulaire en format .pdf.

Ecarts

L'association explique les différences de montants constatés entre la colonne « prévision » et « réalisation » qu'elles soient positives ou négatives et leur impact éventuel sur la réalisation de l'action

Points finances lors du bilan (Suite)

Règles de réparation

Si l'association a mentionné des charges indirectes et des ressources propres affectées à l'action, elle doit expliquer dans ce paragraphe quelle part ou quel pourcentage elle a utilisé pour répartir ces charges de fonctionnement et ses ressources propres globales et spécifique à cette action et pourquoi

Contribution volontaire

Seules les associations disposants d'une information quantifiable et valorisable, ainsi que des méthodes d'enregistrement fiables, peuvent inscrire les contributions volontaires dans leurs budgets et comptes de résultats,

Observations

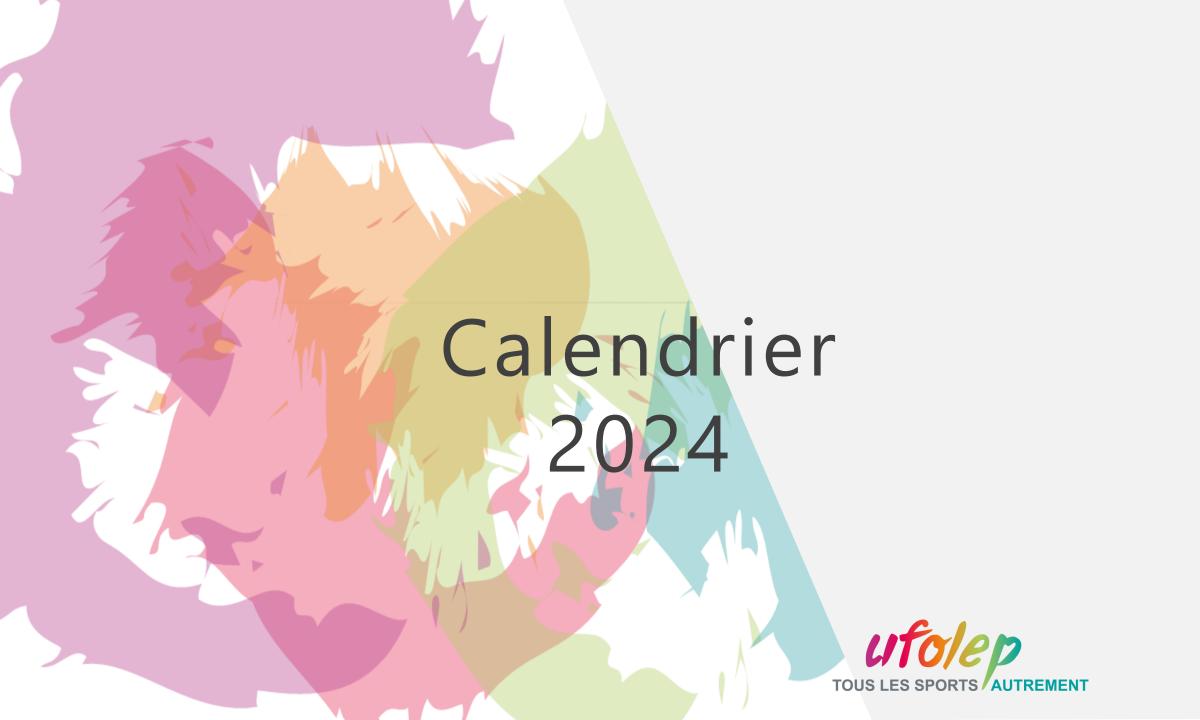
Toute autre information ou remarque qui permettra de mieux comprendre le bilan ou le compterendu de l'association

Envoi

L'envoi du bilan se fait via le compte association avec la possibilité de retrouver son dossier à tout moment dans son espace.









19/02/24



22/03/24



Lancement dates dépôt

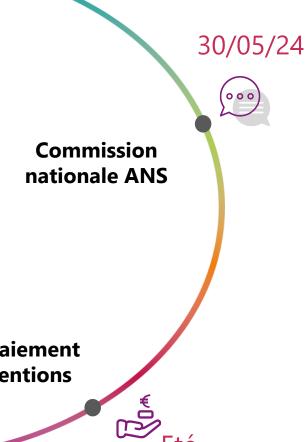
Date limite de dépôt des dossiers sur Le compte association

Calendrier de la région ILE-DE-FRANCE

Notification d'attribution ou refus des subventions



Mise en paiement des subventions





ÉQUIPE UFO SOS 77

UFOLEP 77

Adrien Cousseau : Référent territorial ANS

01 64 41 08 30 adrien.cousseau@ufolep77.org

UFOLEP 77

Amandine Passot : Référente territoriale ANS

01 64 41 08 30 amandine.passot@ufolep77.org

METTRE EN COPIE : contact@ufolep77.org

